



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 30 Janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Ecophyto : continuer la mobilisation pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

—

Le comité d'orientation stratégique et de suivi du plan Ecophyto s'est tenu ce 30 janvier 2017 sous la présidence de Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement et de Dominique POTIER, Député de Meurthe et Moselle, son co-président. Il a été l'occasion de présenter les derniers résultats du plan.

Le NODU (nombre de doses unités), indicateur de suivi du plan, affiche, pour la première fois depuis sa mise en place en 2008, un léger recul montrant une baisse de 2,7 % des ventes de produits phytopharmaceutiques entre 2014 et 2015. Sa valeur moyenne triennale augmente néanmoins de 4,2 % entre les périodes 2012-2014 et 2013-2015.

Par ailleurs, le Ministre s'est félicité que les 2 000 fermes DEPHY (exploitations agricoles engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides) engagées dans le plan Ecophyto sur la période 2010-2015 montrent une nouvelle fois qu'il est possible de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sans impact économique. En effet, ces exploitations, à compter de leur entrée dans le réseau, affichent une baisse moyenne de leur indice de fréquence de traitement de 18 % par rapport à la moyenne des années 2013-2015 et cela sans diminution de productivité ni de marge. En 2016, ce réseau a été élargi à 3 000 fermes.

Le plan Ecophyto enregistre d'autres progrès :

- Former : 575 000 professionnels détiennent désormais le Certiphyto (certificat individuel à destination des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques), dont 375 000 agriculteurs et salariés agricoles ; tous les lycées agricoles sont également engagés dans le plan.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

- Informer : 3 500 bulletins de santé du végétal ont été publiés en régions en 2016 dont 208 pour les jardins, espaces végétalisés et infrastructures ;
- Innover : 2.3 millions d'euros par an sont alloués à la recherche et à l'innovation ; les études menées sur la maîtrise des risques et impacts sur la santé humaine et de l'environnement aboutissent à des innovations techniques. En outre-mer, les expérimentations sur les usages orphelins permettent de développer des solutions agro-écologiques qui sécurisent les productions tout en limitant l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- Surveiller : la phytopharmacovigilance (dispositif de surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques) mise en place à l'Anses conformément à la loi d'avenir de 2014 monte en puissance.

L'ensemble de ces avancées confortent la nécessité de mettre en œuvre pleinement le plan Ecophyto II publié en octobre 2015. Le Ministre a particulièrement insisté sur la nécessaire mise en place des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques sur laquelle le Sénat sera invité à se prononcer le 7 février.

Il convient également de rappeler que pour atteindre ces objectifs, outre le financement de 41 millions d'euros annuel attribué au niveau national, le plan Ecophyto II bénéficie depuis 2016 d'un financement complémentaire de 30 millions d'euros par an en région, pour accompagner les agriculteurs dans le changement de leurs pratiques et soutenir les investissements dans les exploitations agricoles.